

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Master Arts Visuels		
Orientation	Contemporary Art Ensemble		
Titre du module	POOL HES-SO II		
Type de module	Module tronc commun HES-SO		
Code	2MaAV11	MAAVSO013FE26	
Type de formation	Master		
Semestre	Semestre 3		
Crédits ECTS	3		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français / Anglais		
Lieu	Voir programme du semestre		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Les modules du POOL HES-SO permettent l'acquisition et l'approfondissement de connaissances techniques et théoriques spécifiques. Ils développent des aptitudes au travail et à l'échange en groupe, dans un domaine choisi. L'étudiant·e est amené·e à : • Acquérir des connaissances et aptitudes théoriques et techniques au sein d'une autre unité d'enseignement. • Questionner ses hypothèses artistiques dans un processus d'échanges et de travail collectif. • Développer, clarifier et situer sa position d'artiste et/ou de chercheur·e en la confrontant à d'autres. • Confronter sa pratique personnelle, ses méthodologies de travail à un projet de travail partagé. • Gérer l'organisation de ses apprentissages et de son travail de façon autonome. • Évaluer les possibilités et les limites de ses propres hypothèses de travail. • Savoir collaborer avec ses pair·es et pratiquer le partage des compétences. • Communiquer le travail de manière adéquate en fonction des interlocuteur·rices et des publics variés.		
Contenu et formes d'enseignement	Au cours du semestre d'automne, le POOL HES-SO propose un ou plusieurs modules élaborés par les trois écoles du MA Arts Visuels de la HES-SO, ouverts à tout·e étudiant·e de l'ECAL, l'EDHEA et la HEAD. Durant son cursus, chaque étudiant·e doit valider les 2 modules du POOL HES-SO. Les modules du POOL HES-SO couvrent un large champ d'enseignements. Leurs contenus techniques ou théoriques portent sur des questions très spécialisées en rapport avec l'art, ses pratiques et ses contextes. Ils sont généralement organisés sous la forme de workshops et/ou de cours lors de semaines communes et offrent la possibilité de réaliser des projets interdisciplinaires.		
Formes d'évaluation et de validation	Les responsables de chaque module définissent les modalités et les critères d'évaluation. Ceux-ci sont définis à l'avance et sont clairement communiqués.		
Modalités de rattrapage	La remédiation n'est pas possible. Un module de remplacement sera défini par la responsable de modules.		
Enseignant·e-s	Voir programme du semestre		

Responsable module	Stéphanie Moisdon		
Descriptif validé le	26 août 2026	Par	Stéphanie Moisdon